



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ROUTE CANTONALE 559 LE MONT-SUR-LAUSANNE ↯ CHALET-À-GOBET

L'état de la route du Golf nécessite sa fermeture temporaire au trafic lourd

La route entre Le Mont-sur-Lausanne et le Chalet-à-Gobet (route du Golf) présente un état de dégradation avancé qui s'est subitement aggravé en raison des conditions météorologiques de ces derniers jours. Malgré des travaux de réfection urgents, cette route ne supporte plus le passage des véhicules de plus de 3,5 tonnes. Le trafic lourd doit donc y être interdit. Cette mesure devrait durer jusqu'à la fin mars. L'accès aux bâtiments riverains, y compris au restaurant du Chalet des Enfants, reste autorisé sans restriction.

De construction ancienne, la route du Golf ne satisfait plus aux exigences actuelles du trafic et se trouve dans un état de dégradation avancé. La chaussée est déformée et parsemée de nids-de-poule.

A titre provisoire, dans l'attente de la réfection générale et sur la base d'une analyse des matériaux, le Service des routes a procédé à des opérations de réfection partielle pour garantir la sécurité des usagers. Malgré ces interventions, la superstructure et l'infrastructure de la route ont continué de se dégrader, principalement en raison des poids lourds, dont un seul passage a le même impact que celui de 10'000 voitures. Ce jeudi 14 février, la chaussée est fermée à tout trafic motorisé, de 8h30 à 16h, afin de pouvoir procéder à une nouvelle réfection partielle avec de l'enrobé à chaud ; l'accès au restaurant du Chalet des Enfants reste autorisé.

Compte tenu de la situation, le Service des routes a dû décider d'interdire la circulation au trafic lourd de transit. Pour éviter des déviations trop longues, les camions sont redirigés suffisamment tôt, via Villars-Tiercelin ou l'autoroute A9. Il est précisé que les véhicules légers peuvent continuer à emprunter la route du Golf - à l'exception de ce jeudi 14 février, de 8h30 à 16h - et que l'accès aux bâtiments riverains, y compris au restaurant du Chalet des Enfants, reste autorisé à toutes les catégories de véhicules.

Un projet de réfection complète est en cours, sous la direction du Service des routes, en coordination avec les communes concernées. En décembre dernier, le Conseil

d'Etat adoptait une demande de crédit de 9'530'000 francs pour la réhabilitation de la route ; ce crédit est soumis à l'examen du Grand Conseil. Sous réserve de l'aboutissement des enquêtes et de l'octroi du crédit par le Grand Conseil, les travaux pourraient commencer cette année.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 14 février 2013

DIRH, Dominique Blanc, chef du Service des routes, 021 316 71 30 et Laurent Tribolet, chef de la division entretien du Service des routes, 021 316 70 42 ou 079 756 52 93